

Il y a aussi les *containers*, genre, on voit des piles et des piles, même parfois qu'on les voit se faire déplacer, puis à longueur de journée, ça commence à devenir déprimant.

LE PRÉSIDENT :

3805

Merci beaucoup, merci de votre présentation. Alors on poursuit avec Patricia Clermont.
Bonjour, madame Clermont.

Mme PATRICIA CLERMONT, Association québécoise des médecins pour l'environnement :

3810

Bonjour. Monsieur Cardinal, madame Serge.

LE PRÉSIDENT :

3815

Alors, on vous écoute.

Mme PATRICIA CLERMONT :

3820

Bien, en fait, je tenais à présenter un court mémoire, même si en ce moment, à l'AQME, on est débordés, c'est-à-dire, en l'occurrence, la seule personne à la permanence, c'est moi.

Mais comme je vous l'ai indiqué dans le court mémoire de cinq pages que j'ai remis tantôt, en fait, alors je sais que vous ne l'avez pas lu. Je fais une introduction, mais aussi une déclaration d'intérêt. Je vais reprendre mon souffle un petit peu.

3825

Parce que, donc, je suis l'organisatrice de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement. Mais je suis aussi une résidente du secteur depuis 25 ans. Et depuis, c'est ça, une vingtaine d'années, j'ai suivi les dossiers du secteur, y compris, donc, avant d'arriver à l'emploi de l'AQME. Et j'ai donc participé à plusieurs mobilisations citoyennes, depuis le projet de modernisation de la rue Notre-Dame en 2002, en passant par le projet aussi du REM de l'Est, et évidemment, aussi, le projet Ray-Mont Logistiques depuis 2015, 2016.

3830

3835 Donc, le mémoire que je tenais à vous remettre aujourd'hui, il revient sur des questions que j'ai posées lors de la séance d'information le 16 octobre dernier, si je ne me trompe pas, et sur l'importance de les prendre en compte au sujet des nuisances sonores. Il propose aussi de se pencher davantage sur la qualité de l'air.

3840 Donc à notre avis, dans ce projet-là, jusqu'à maintenant du moins, la qualité de l'air est le bruit environnemental ne sont pas présentés comme des risques environnementaux, mais plutôt comme des dommages collatéraux.

3845 Notamment la qualité de l'air... En fait, c'est comme une dimension absente des documents que j'ai vus. Et je sais que je n'ai pas pu m'y pencher autant que lors d'autres consultations, mais ça nous semble important, parce que l'augmentation des opérations peut seulement avoir des impacts. Et j'ai porté dans le mémoire une attention sur les travaux qu'on a faits sur la qualité de l'air et qu'on continue de poursuivre en plaidoyer.

3850 Notamment un cadre de référence sur l'air qu'on a fait en 2023, et qu'on a lancé au début de cette année et pour lequel on fait du plaidoyer, notamment, pour que le ministère de l'Environnement révise les normes de qualité de l'air en lien avec les normes de l'Organisation mondiale de la santé, lesquelles ont baissé depuis une dizaine d'années, justement.

3855 Plus encore, nous croyons qu'il est important que le Québec élabore et mette en œuvre le plus rapidement possible une stratégie nationale de l'air sain.

3860 Par ailleurs, on s'intéresse aussi au bilan de la qualité de l'air de la Ville de Montréal et on a notamment soulevé des questionnements au dernier bilan présenté cet automne. Parce que s'il y a certainement des améliorations, on a l'impression qu'il y a des données relatives aux transports qui ne sont pas assez prises en compte, notamment parce que le ministère des Transports et de la Mobilité durable ne les partage pas.

Et j'ai porté aussi à votre attention le rapport intitulé *Mobiliser les preuves* que l'Association canadienne des médecins pour l'environnement, dont l'AQME fait partie, a réalisé en 2022, et qui parle justement des impacts sanitaires de la pollution atmosphérique en lien avec le trafic routier.

3865

Je veux souligner que notre cadre de référence sur l'air, c'est un travail qu'on a effectué avec l'appui officiel de 14 organisations, syndicats et organisations diverses, dont le Collège des médecins, le Collège québécois des médecins de famille, l'Association pour la santé publique... Bref, il y en a 14 au total.

3870

Donc pour ce qui est de l'absence de la prise en compte de la qualité de l'air dans le projet qui nous est présenté, nous espérons que Ray-Mont Logistiques partagera les données relatives à la qualité de l'air qu'elle anticipe pour ses opérations actuelles dont elle dispose, de même que pour les scénarios envisagés en lien avec l'augmentation de ces opérations via le présent projet en consultation.

3875

Quant au bruit, à notre avis, c'est une dimension qui n'est pas assez prise en compte dans le projet de Ray-Mont Logistiques. Je l'ai souligné, le bruit fait partie des... c'est au deuxième rang des risques environnementaux les plus importants, justement après la pollution de l'air.

3880

Je veux souligner aussi que selon le premier article de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le bruit peut être considéré comme un contaminant lorsqu'il est susceptible d'altérer de quelque manière la qualité de l'environnement.

3885

Pour sa part – importante –, en novembre 2015, donc, justement, l'année pendant laquelle Ray-Mont Logistiques a fait l'acquisition du terrain dans le secteur Assomption Sud, l'INSPQ publiait une première étude extensive sur le bruit environnemental et la santé au Québec.

3890

Ce document expose des conséquences du bruit environnemental sur la santé physiologique et psychologique des individus exposés. Donc, ils sont énumérés. Il souligne aussi les problèmes d'acceptabilité sociale qu'il génère et les coûts économiques. Notamment que, pour

l'année 2013, les coûts sociétaux des effets du bruit environnemental s'élevaient à près de 680 millions par année au Québec, selon une étude conservatrice.

3895 Soulignons, en fait, qu'au chapitre des coûts économiques, le sommeil troublé des citoyens devrait être pris en compte alors que leur productivité au travail et même à l'école n'est pas nécessairement tant pris en compte dans ces calculs, du moins à l'époque.

3900 Donc après cette séance et depuis, avec les réponses, nous trouvons toujours inquiétant que Ray-Mont Logistiques affirme, sans source scientifique à l'appui, que les bâtiments fixes qu'elle ajoutera sur son site, de même que les conteneurs qui s'y trouvent déjà, puissent agir comme une mesure de mitigation efficace afin de contrer les nuisances sonores des opérations s'effectuant sur ce site. Elle affirme que les acousticiens qu'elle a engagés l'ont assuré que c'était déjà le cas.

3905 Donc, c'est ce que j'avais soulevé en séance d'information. J'avais aussi donné l'exemple du bruit qui était généré en 2016-2017 au port de Montréal par des camions et divers appareils, en fait, qui circulaient avec des alarmes de recul.

 Il y avait eu un article de La Presse qui en avait fait état, notamment. Et j'étais directement impliquée dans cette histoire-là.

3910

 Et par la suite, donc, le port de Montréal, avec des négociations avec les travailleurs du port de Montréal, avait évolué vers des alarmes avec bruit blanc, justement, pour tenir compte... pour tenir davantage compte des nuisances générées dans le quartier et en équilibre avec, évidemment, le droit à la sécurité des travailleurs.

3915

 Lors de la séance d'information, l'entreprise et l'arrondissement avaient indiqué prendre les préoccupations que j'avais soulevées pour me faire parvenir à une réponse par écrit, vraisemblablement avec plus de détails.

3920

 L'arrondissement l'a fait, d'une manière à laquelle je m'attendais, mais malheureusement, tel qu'en fait foi sa réponse communiquée le 1^{er} novembre dernier, l'entreprise a simplement indiqué que ce sujet ne fait pas l'objet de la présente consultation et qu'elle ne faisait que réitérer ce que la

3925 firme en acoustique qu'elle a mandatée pour analyser le climat sonore actuel sur le site, modéliser, faire les suivis des niveaux sonores associés aux activités depuis le début de celle-ci, que cela suffisait.

3930 Selon elle, les conclusions sont claires : les activités sont non seulement sous les seuils sonores, mais les conteneurs contribuent même à bloquer les bruits ambiants du secteur. Nous ne considérons pas cette réponse comme étant satisfaisante, alors que cela indique probablement qu'aucune modélisation à propos des activités futures lors de la réalisation du projet n'est disponible ou même existante.

3935 C'est pourquoi nous demandons que Ray-Mont Logistiques partage les modélisations, si elles existent, relatives aux bruits en regard des scénarios envisagés, et qui comprennent l'augmentation de ces opérations et de la circulation motorisée sur son site par le projet en consultation.

3940 Rapidement, en fait, je vous élabore aussi des données que j'ai trouvées par Bruitparif, c'est l'Observatoire du bruit en Île-de-France, à Paris. Et sur cette fiche, notamment, on peut voir qu'effectivement, aux abords des habitations, on peut implanter des écrans acoustiques absorbants ou réfléchissants, ce qui permet de limiter la propagation du bruit. Mais c'est surtout pour les premiers étages des logements et leurs espaces extérieurs.

3945 Or, je veux juste souligner que la trame urbaine de Viauville, dans Hochelaga-Maisonneuve, est majoritairement constituée de triplex et de duplex. Et donc ça dépend de la hauteur des conteneurs, de plein de données.

3950 Mais Bruitparif soulève d'autres éléments qui me font poser les questions suivantes. Quelle sera la vitesse des véhicules sur le site en opération? Parce qu'il y a des diminutions du niveau sonore qui sont associées aux diminutions de vitesse. Combien de véhicules accéderont et quitteront le site lors des opérations projetées, en ordre de grandeur, parce que, en milieu urbain, un poids lourd représente acoustiquement de 4 à 10 véhicules légers. Donc une restriction de la circulation des poids lourds peut donc s'accompagner d'une diminution significative du bruit.

3955 Je me demande aussi si Ray-Mont Logistiques envisage de demander ou d'obliger à ce que les véhicules qui y opèrent soient électriques, puisque ça aussi, c'est associé à une diminution du bruit. Et par ailleurs, comme le port de Montréal l'avait fait, est-ce qu'il envisage de demander à ce que les véhicules qui y opèrent soient munis d'alarme de bruit blanc comme au port de Montréal?

3960 Je termine, c'est simplement pour dire que c'est important de prendre conscience, puis d'accorder l'importance qu'il se doit à la qualité de l'air et au son, parce que, de plus, les impacts sur la santé, c'est de plus en plus reconnu et documenté, qu'ils sont cumulatifs. Et c'est pour ça que, plus largement, on s'intéresse beaucoup au fait qu'il puisse effectivement y avoir une étude des impacts sur la santé par la Direction de la santé publique de Montréal et au-delà, aussi, qu'il
3965 puisse y avoir des évaluations environnementales régionales au niveau de la zone d'Assomption Sud et Longue-Pointe. Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

3970 Merci. Comme association de médecins pour l'environnement, j'imagine que vous faites des interventions auprès des autorités municipales, gouvernementales et autres. Est-ce que... Quelles sont vos démarches actuellement, ou quelle représentation faites-vous auprès des autorités sur ce projet-là ou le secteur, par exemple, et quelles sont les relations que vous avez, dans le fond, avec ces autorités?

3975

Mme PATRICIA CLERMONT :

Bien, en fait, je fais régulièrement des démarches pour avoir des nouvelles, notamment lors... je pense que c'est lors de la présentation du dernier bilan de la qualité de l'air, j'ai accroché
3980 quelqu'un de la santé publique, mais avec l'entente qui est survenue entre Ray-Mont Logistiques et la Ville de Montréal, ce que j'ai compris, c'est que les termes de l'évaluation des impacts sur la santé étaient comme suspendus, puis ils devaient être revus. Donc ça, c'est pour un des aspects qui nous concernent.

3985 Pour le reste, bien franchement, mes questions, puis mes interventions, mes demandes d'information, elles sont régulières, tant par rapport à Ray-Mont Logistiques qu'au boisé environnant, qu'au prolongement... bien, en fait, aux infrastructures qui sont projetées pour Souigny.

3990 Et en ce moment, qu'on sent, en fait, c'est que... bien, c'est ça, il y a beaucoup de choses qui changent. De toute façon, il y a toujours aussi la difficulté à avoir des réponses, à avoir des informations par le ministère des Transports. Donc, à ce moment-là, les autorités, par exemple, de la Ville, ont du mal à me répondre. Et puis, en fait, c'est très difficile.

3995 C'est pourquoi, en fait, je tenais donc encore une fois à présenter même un court mémoire. Même si je n'ai malheureusement pas les réponses que je demande, continuellement, en fait.

LE PRÉSIDENT :

4000 Oui. Et par rapport au bruit, donc, vous en avez fait état. Par rapport au document, dans le fond, déposé par le promoteur, sur le bruit, on doit en conclure quoi, selon vous?

Mme PATRICIA CLERMONT :

4005 Je veux juste mettre ça au clair, d'une part. Moi, je ne suis pas médecin – j'ai un doctorat en communication, mais je ne suis pas médecin. Mais ce qui est remarquable, puis c'est une des raisons pour lesquelles je travaille à l'AQME, c'est que nous, on se fie à la science. Et quand on avance des choses, c'est toujours important qu'on fasse référence à des données scientifiques, à des connaissances scientifiques validées.

4010 À aucun moment, je n'ai vu de telles informations dans le document qu'il nous soumet. Donc c'est un peu un chèque en blanc, parce qu'une firme d'acoustique, elle a beau bien travailler, nous, on a besoin de voir qu'elle y a véritablement pris en compte la santé de l'environnement qui impacte directement la santé des citoyens.

4015

4020 Puis, en fait, je ne vois pas vraiment de préoccupations... En fait, c'est comme si on nous demandait un peu un chèque en blanc, si on demandait de croire à la bonne foi. Je peux bien y croire, mais en fait, on peut aussi se réveiller – et je pense qu'on se réveillera probablement dans les années futures – avec des impacts sur la santé, lesquels sont appréhendés et se vérifieront probablement.

Et là, ça sera encore plus difficile, en fait, à mitiger.

LE PRÉSIDENT :

4025 Merci.

Mme PATRICIA CLERMONT :

4030 Surtout, et je veux souligner aussi, que malgré qu'Hochelaga-Maisonneuve fasse l'objet d'une revitalisation urbaine vraiment intéressante depuis 20 ans, Hochelaga-Maisonneuve va rester un quartier avec des populations vulnérables. C'est une mixité sociale qui fait la richesse du quartier, et c'est pour ça aussi qu'on s'inquiète.

4035 Les médecins qui font partie de mon association s'inquiètent du fait que, au fil du temps, en fait, ceux et celles qui peuvent fuir le quartier et les nuisances sonores et atmosphériques le fassent, et que le quartier redevienne comme il a déjà été, un ghetto de pauvreté. Alors que, en ce moment, les conditions de pauvreté sont à améliorer, elles ne sont pas dégradées.

LE PRÉSIDENT :

4040 Merci. Luba?

Mme LUBA SERGE :

4045 Je me demandais, dans ce que vous avez fait, ce que vous voyez, est-ce qu'il y a des exemples où on a fait un suivi de la qualité de l'air, où on a fait un suivi du bruit, plutôt que

simplement rentrer et faire une étude... Ça semble être un problème, comment comprendre, capter, qu'est ce qui se passe? Est-ce que ça existe?

4050

Mme PATRICIA CLERMONT :

Je ne suis pas certaine de comprendre ce que vous voulez dire exactement, mais...

4055

Mme LUBA SERGE :

D'une façon continue, de voir quel est le changement de qualité de l'air, de... je ne sais pas moi, d'une année à l'autre, la question du bruit...

4060

Mme PATRICIA CLERMONT :

Vous savez, justement, lors du bilan de la qualité de l'air de cette année, j'ai posé des questions, puis eux et moi avons manqué de temps pour nous reparler. Mais la Direction de l'environnement de la Ville de Montréal disait que désormais, la qualité dans l'Est de Montréal s'était améliorée à un point tel qu'on ne pouvait plus dire qu'il y avait une différence d'espérance de vie de neuf ans entre l'Est et l'Ouest de Montréal.

4065

Quand j'ai demandé sur quoi on s'appuyait, évidemment – puis à raison – on m'a dit qu'il y avait des raffineries qui avaient fermé et tout ça, mais quand je pose la question, qui est très importante dans la topographie de l'Est de Montréal, des données en lien avec le transport, on n'est pas capable de me répondre très bien. Puis on me dit, on va vous revenir, mais comme je vous dis, ce n'est pas seulement leur faute, c'est moi aussi qui ai manqué de temps. On n'a pas pu se reparler.

4070

Il y a la question des capteurs aussi dans l'Est de Montréal qui fait débat. Les citoyens se mobilisent souvent avec des questions, des préoccupations, d'abord. Ensuite de ça, évidemment,

4075

c'est quelque chose de complexe, qui m'intéresse, et en fait quand, quand je le peux, sur lequel je me penche.

4080 Mais le suivi en continu, en fait, pourrait être vraiment efficace à mon avis. Puis, je pense, à notre avis, à l'AQME, il doit prendre les données aussi du transport parce que toute l'activité industrielle, toute l'intrication industrielle, aussi, avec des espaces habités, bien, ça fait en sorte qu'évidemment, la pollution atmosphérique, elle ne peut pas être juste prise en compte en fonction de certains polluants et pas d'autres. Donc moi je trouve que c'est encore éminemment
4085 problématique.

Mme LUBA SERGE :

O.K.

4090

Mme PATRICIA CLERMONT :

À mon humble avis.

4095

Mme LUBA SERGE :

O.K., merci.

LE PRÉSIDENT :

4100

Je vous remercie beaucoup.

Mme PATRICIA CLERMONT :

4105

Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :